

② 58 - AUBARD - 15 10 2019 - 14 42 9

Sujet: [INTERNET] Enquete publique projet éolien Bersac-sur-Rivalier

De : Stephanie AUBARD <stephanie.aubard@wanadoo.fr>

Date : Tue, 15 Oct 2019 14:29:10 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enqueteur ,

Veillez trouver ci joint mes observations concernant le projet éolien de Bersac Sur Rivalier

Vous en souhaitant bonne reception.

Cordialement

Didier AUBARD

DIDIER EOLIENNES.odt

Content-Type: application/vnd.oasis.opendocument.text
Content-Encoding: base64

AUBARD Didier

1, Route de la Chaize

87370 Bersac sur Rivalier

Monsieur le commissaire enquêteur,

Voici ma position concernant le projet de Bersac

Tout d'abord je regrette fortement la façon dont cela a été amené à Bersac puisque personne n'était au courant de ce vote fait en 2013 par le conseil municipal. Pourquoi construire un tel projet dans le dos des administrés de la commune ?? Pourquoi ne pas avoir réfléchi avec la population sur des solutions alternatives à ces éoliennes géantes ??

Je suis né à Bersac et je n'ai jamais quitté cette commune car j'y suis profondément et viscéralement attaché.

Aujourd'hui ce projet me crève le cœur comment peut-on brader au nom de la soi-disant écologie et la transition écologique notre commune de Bersac et notre cadre unique de vie.

Nous savons que les éoliennes ne sont de toute façon pas la solution pour la transition énergétique et que ce n'est pas une énergie propre par sa mise en place par le bétonnage des pieds la construction d'un transformateur électrique le transport des éoliennes elles même vont générer beaucoup de pollution pour une énergie qui ne se stocke pas.

Les cours d'eau vont être aussi impactés nous venons de subir un été de sécheresse et nous devrions penser aussi à l'avenir mais pas que d'un point de vue financier.

Que se passera-t-il quand les tonnes de bétons auront obstrué le passage de l'eau dans les nappes phréatiques et que nous devrons faire face à d'autres périodes de sécheresse ?

Pourquoi autoriser l'implantation des éoliennes dans une zone défavorable ? J'ai appris que EDPR a tenté de tromper par deux fois les habitants de BERSAC en trichant sur les lieux d'implantation des éoliennes : ma réaction est l'indignation !

J'éleve des chevaux et je suis très inquiet quand je vois des témoignages indiquant que les éoliennes ont des incidences sur le comportement des animaux.

En ce qui concerne le couloir migratoire le lieu des implantations se trouve sur le lieu de passage ancestrale qui va de Beaubiat au Puy de Ney Poux des oiseaux migrateurs tel que les palombes, les grues, les passereaux les grives les milans. .

Au nom de quoi un tel sacrifice ?? au nom du profit de grands groupes industriels comme EDPR ?

Vous promoteur de ce projet accepteriez-vous de vivre au pied d'une éolienne !?

JE SUIS CONTRE CE PROJET